

REGLEMENT INTERIEUR ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES CÔTE DES ISLES

Le pôle de proximité de la Côte des Isles, dans le cadre de ses compétences, gère et développe l'accueil et les activités péri et extrascolaires sur son territoire. L'association La Ligue de l'enseignement de Normandie a en charge l'organisation du service.

PUBLIC CONCERNE / HORAIRES D'OUVERTURE

- Tous les enfants scolarisés sur les écoles du territoire peuvent fréquenter les services périscolaires.
- Pour les centres de loisirs, les enfants sont accueillis à partir de leur 1^{ère} année de scolarisation, jusqu'à 14 ans, qu'ils soient habitants du territoire de la Côte des Isles ou extérieurs.

Les accueils périscolaires sont ouverts pendant les périodes scolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Accueils Périscolaires	Horaires du Matin	Horaires du Soir
Barneville-Carteret	7h35 - 8h35	16h30 - 18h30
Denneville	7h20 - 8h50	16h30 - 18h30
Portbail	7h20 - 8h50	16h30 - 18h30
Les Moitiers d'Allonne	7h20 - 8h20	16h30 - 18h30
Saint Maurice en Cotentin	7h20 - 8h50	16h30 - 18h30

Les centres de loisirs sont ouverts pendant les périodes de vacances scolaires, excepté celles de fin d'année.

Centre de loisirs	Horaires du Matin	Horaires du Matin + Repas	Horaires Repas + Après-midi	Horaires de l'Après-midi
Barneville-Carteret	8h00 - 12h00	8h00 - 13h30	11h45 - 18h30	13h30 - 18h30
Portbail sur Mer	8h00 - 12h00	8h00 - 13h30	11h45 - 18h00	13h30 - 18h00

ENCADREMENT ET NORMES

Les accueils périscolaires et extrascolaires ont été ouverts avec avis de la PMI (protection maternelle et infantile), et agréés par le SDJES 50 (Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports).

C'est un gage de qualité du service et en contrepartie les normes d'encadrement sont strictes :

- Sur les accueils périscolaires : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.
- Sur les accueils extrascolaires : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

L'équipe d'animation est composée d'animateurs diplômés (BAFD, BAFA, CAP accompagnement éducatif petite enfance etc), stagiaires ou non diplômés, et placés sous l'autorité de la direction des sites.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent être réalisées soit directement sur les accueils de loisirs / sites périscolaires, soit par mail ou par sms.

Le dossier d'inscription doit être dûment rempli.

Pour tout dossier incomplet, ou non transmis, l'enfant ne pourra être pris en charge. C'est pourquoi il est conseillé de retourner ce dossier en prévision d'un besoin de dernière minute.

